



29 septembre 2015

## Hôpital du Valais Deux mandats d'expertises externes attribués

(IVS).- Dans son rapport du 8 avril 2015, la Commission d'enquête parlementaire sur le Réseau Santé Valais (CEP-RSV) a émis une vingtaine de recommandations qui concernent le canton en tant qu'autorité de surveillance. Sur proposition de la cheffe du Département de la santé, Esther Waeber-Kalbermatten, le Conseil d'Etat a attribué des mandats d'expertises externes pour deux de ces recommandations. Un mandat porte sur l'analyse économique d'un centre commun de cardiologie et de chirurgie cardiaque et l'autre sur la structure dirigeante de l'Hôpital du Valais. Les deux experts indépendants ont débuté leurs travaux et les conclusions sont attendues d'ici la fin de l'année.

### Centre commun de cardiologie interventionnelle et chirurgie cardiaque

Dans son rapport, la CEP-RSV recommandait au Conseil d'Etat de « *mandater une expertise neutre et indépendante afin d'analyser les aspects financiers de la proposition de partenariat public/privé pour réaliser un centre commun de cardiologie et de chirurgie cardiaque en Valais* ».

Le Conseil d'Etat a chargé Olivier Girardin d'Hpartner d'étudier la possibilité de créer un centre commun de cardiologie et de chirurgie cardiaque en Valais. Ce spécialiste de la gestion hospitalière enseigne le management, la stratégie et l'économie de la santé dans des universités en Suisse et à l'étranger. Il a également effectué plusieurs expertises, notamment dans les partenariats public/privé ainsi que dans le domaine de la cardiologie pour un centre à Montréal.

Le mandat d'Olivier Girardin consiste à évaluer l'opportunité de créer un centre commun de cardiologie et de chirurgie cardiaque en Valais. Ce centre de cardiologie regrouperait les compétences de l'hôpital de Sion et de la Clinique de Valère.

### Structure dirigeante de l'Hôpital du Valais

Dans son rapport, la CEP-RSV évoquait différentes organisations alternatives, notamment une organisation de type holding. Elle recommandait par exemple que chacun des deux centres hospitaliers soit fortement ancré dans sa région. La CEP proposait également que « *la structure de la direction générale soit à l'avenir réduite en s'appuyant sur l'organisation matricielle existante* ».

Au vu des conséquences découlant de ces recommandations, le Conseil d'Etat a mandaté Andreas Wenger de Transforma SA pour évaluer l'organisation de l'Hôpital du Valais. Ce spécialiste du management organisationnel a travaillé pour d'importantes entreprises suisses et internationales. Il dispose d'une longue expérience en conseil et management, notamment dans la stratégie, le développement et la réorientation de modèles d'organisation.

Andreas Wenger accompagnera l'Hôpital du Valais dans l'élaboration et la mise en place d'une structure dirigeante répondant aux défis hospitaliers actuels.

### Personnes de contact

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80**
- **Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83**

